



<http://cgt.drifip59.free.fr>

Compte-Rendu du Comité Technique Local du 22/09/2016

Les points à l'ordre du jour du comité technique local du 22/09 étaient les suivants :

- la réorganisation de la fonction dépense de l'Etat à la DRFIP 59
- la présentation générale de l'expérimentation du Service d'Appui au Réseau (SAR) dans le secteur public local
- le dispositif de travail à distance entre Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge (SIE) : bilan au 31/08/2016

Avant le début des débats, 3 des 4 élus de FO ont annoncé leur démission du CTL et ont quitté la séance.

La CGT a ouvert la séance en lisant une déclaration intersyndicale dénonçant l'impréparation de la direction concernant les restructurations annoncées pour le 1er janvier ou le 1er février 2017 :

Motion commune CTL DRFIP Nord du 22 septembre 2016

Lors du CTL du 9 mai dernier, vous nous présentiez des projets concernant l'aménagement des structures et du réseau au 1er janvier 2017. A l'issue de ces présentations générales, vous aviez reçu un avis unanimement défavorable des représentants des personnels. Vous vous étiez engagés à tenir une nouvelle présentation, cette fois-ci complète, en CHS-CT, puis en CTL.

Nous sommes donc particulièrement surpris de ne pas avoir à l'ordre du jour de ce CTL, ni du CHS-CT initialement prévu le 15 septembre dernier ces points sur l'ASR.

Certes, le ministre est revenu sur la fermeture des trésoreries de Pont à Marcq et St Pol sur mer ; mais l'ensemble des autres restructurations proposés ont été validés.

Nous maintenons notre opposition à ces projets (fusions SIP et SIE, transfert de compétence, rapprochement/ Pôle enregistrement) : ils sont un recul pour le service public, pour l'exercice des missions et les conditions de travail.

Pire, au-delà de l'absence de consultation des représentants des personnels, ces projets avancent sans une réelle association des collègues : aucune prise en compte de l'avis, absence d'information.

Les projets semblent se faire uniquement sur des considérants techniques (immobiliers), totalement déconnecté de la réalité quotidienne des collègues et de l'exercice des missions.

A 3 mois de la date prévue, l'état d'impréparation des dossiers nous laisse envisager le pire pour les collègues dans les mois qui viennent. C'est pourquoi, nous réaffirmons d'autant plus notre opposition à ces projets

La direction a répondu en niant l'évidence : "les choses avancent ", "nous serons prêts".

La CGT a notamment pointé du doigt les projets liés à l'enregistrement et à la fusion des SIP et des SIE à Tourcoing. La CGT a dénoncé les entretiens individuels organisés par la direction avec les collègues des pôles enregistrement. Si les entretiens individuels portent sur les droits et garantis liés à cette restructuration, ils n'ont aucun intérêt puisqu'il y a des règles précises et qu'une note les détaillant serait suffisante. Pour la direction, ces entretiens servent à recueillir le sentiment de chaque agent sur leur volonté de suivre ou non la mission.

Comment les collègues peuvent-ils se positionner alors que la direction garde le flou sur comment sera organisé le futur service ?

Concernant Tourcoing, des projets se succèdent et la direction semble tenir de moins en moins compte des souhaits des agents. Il existe un problème concernant la trésorerie municipale où dans la dernière version du projet 5 agents seraient installés dans moins de 40 m², séparés de leurs autres collègues et face aux locaux de la cantine. La direction a eu du mal à répondre car le plan de Tourcoing qu'elle avait ne semblait pas correspondre à la réalité du terrain !!!

La CGT a également dénoncé les projets quant à l'accueil du public à Tourcoing . La direction a répondu qu'il ne s'agissait là que d'idées du chef de service, qu'en aucun cas l'aval de la direction avait été donné, et que l'accueil du public devait correspondre partout à ce que voulait la direction : lorsque l'accueil sur rendez-vous se mettra en place, il ne remplacera pas l'accueil du public sans rendez-vous. La CGT a demandé à ce que la direction l'explique au chef de service.

La CGT a poursuivi par la lecture de sa déclaration liminaire.

Déclaration liminaire
des élus CGT Finances Publiques
au CTL DRFIP Nord du 22 septembre 2016

Sur tout le territoire, le 15 septembre, ce sont plus de 110 manifestations et rassemblements qui se sont déroulés à l'appel des 7 organisations mobilisées pour continuer de dire NON à la loi travail.

La CGT continuera de se battre pour, sur tous les terrains, empêcher l'application de cette loi, point par point, mesure par mesure, que ce soit au niveau local, dans les entreprises avec les salariés ou nationalement, tout comme devant la justice.

Nous continuons de nous mobiliser pour faire barrage à cette loi qui n'a pas été votée mais arbitrairement imposée aux salariés de ce pays.

A l'image du CPE, rien n'est gravé dans le marbre. Ce qui a été validé peut être annulé.

Aux politiques de prendre leurs responsabilités.

Depuis le début du conflit, la CGT-Finances Publiques n'a de cesse de le dire : il n'y a pas d'un côté les revendications de la DGFIP et de l'autre une loi de casse du code du travail qui ne concernerait que les salariés du privé. C'est pourquoi plus de 2000 agents des Finances Publiques étaient encore en grève le 15 septembre 2016

C'est aux mêmes logiques, aux mêmes choix, aux mêmes politiques que nous sommes tous et toutes confrontés.

A la DGFIP, le directeur général impose ses lignes directrices qui promettent une véritable liquidation des missions et vont soumettre les personnels à l'arbitraire et au « bon vouloir » des directeurs locaux. Les agents de la DGFIP sont confrontés à une vie professionnelle de plus en plus difficile et incertaine face aux suppressions d'emplois qui induisent des restructurations incessantes, des modifications régressives des règles de gestion et des conditions de travail toujours plus dégradées, source d'un mal être au travail.

De plus, le dispositif du prélèvement à la source a été présenté cet été en conseil des ministres et les débats parlementaires ont débuté. Le gouvernement a dû revoir sa copie après le passage en Conseil d'État qui a confirmé les critiques formulées par la CGT en matière de respect de la vie privée et de règle de confidentialité entre le salarié et son employeur.

Mais cet aménagement, qui au passage va rendre la mise en œuvre et la gestion du prélèvement à la source encore plus complexe, ne résout pas la question de fond. Pourquoi s'entêter dans une réforme du recouvrement de l'impôt sur le revenu qui apparaît jour après jour autant dangereuse pour les finances publiques que totalement inefficace pour améliorer les relations des contribuables avec leurs impôts.

Pour rappel, l'impôt sur le revenu des 17 millions de foyers imposables est actuellement recouvré à presque 99% directement par l'administration fiscale (74% par paiements dématérialisés, dont 58% mensualisés). La retenue à la source est donc un facteur de risque pour les rentrées budgétaires lié aux défaillances des tiers payeurs (rétention de trésorerie, fraude, faillites...). Risque longuement développé dans le rapport du Conseil des Prélèvements Obligatoires.

La CGT FINANCES PUBLIQUES combat depuis le début le projet de prélèvement à la source qui n'a aucune justification et a alerté sur tous les risques à plusieurs reprises.

Avec cette nouvelle décision, le projet perd également le peu de légitimité qu'il trouvait auprès du public qui croyait naïvement à sa simplicité et à son équité.

De plus tel que c'est parti, le calendrier législatif ne sera pas tenu (les textes devaient être transmis cet été) et le Conseil Constitutionnel doit encore se prononcer !

Et la DGFIP dans tout ça ?

A-t-on mobilisé ses moyens humains et informatiques pour rien alors qu'ils étaient nécessaires sur d'autres missions ? Les travaux préparatoires au prélèvement à la source serviront-ils seulement à justifier l'accélération des réorganisations et les gains de productivité en anticipant les suppressions d'emplois pour satisfaire les exigences de Bruxelles ?

Alors que d'évidence le calendrier de mise en œuvre de la retenue à la source prévu en 2018 ne pourra pas être tenu, celui des suppressions d'emplois, des fusions et des suppressions de services à la DGFIP se poursuit de façon dogmatique sans tenir compte des dégâts sociaux et économiques pour les personnels et les usagers de notre service public.

Aujourd'hui, il n'y a pas un service qui n'est pas en difficulté : suppressions d'emplois massives, restructurations, conditions de travail dégradées...La liquidation de la DGFIP s'accélère et la DRFIP Nord montre l'exemple : fusions, transfert de compétence, rapprochement, suppression de services avec l'ASR 2017, expérimentations en tout genre et notamment, la dernière en date avec la mise en place d'un Service d'Appui au Réseau (SAR). Sur cette expérimentation, le seul objectif est de vider les postes comptables. Résultat à prévoir : une dégradation sans précédent du service public et des relations avec les collectivités locales. A n'en pas douter, cette réforme sera votre nouvel alibi aux futurs projets de fermetures de postes et suppressions d'emplois.

Mais cette situation, les collègues ne l'acceptent plus ! C'est pourquoi l'intersyndicale CGT Solidaires, FO, UNSA SNAFIP, CFDT a déposé un préavis de grève à la DRFIP Nord. A partir du 10 octobre, les collègues seront en grève pour exiger :

- ✓ l'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP, la création des emplois nécessaires et le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
- ✓ l'arrêt des restructurations et fermetures de services, le maintien du réseau de la DGFIP,
- ✓ l'amélioration des conditions de travail
- ✓ l'augmentation des salaires, l'amélioration des carrières (notamment amélioration des taux de promotion)
- ✓ l'abandon du projet de retenue à la source

ORDRE DU JOUR :

1. La réorganisation de la fonction dépense de l'Etat à la DRFIP 59

La direction a exposé les motifs qui devraient la conduire à réorganiser le service. Actuellement, l'organisation sépare les flux du SFACT de ceux du visa classique, tout en ménageant une cellule comptable chargée de tâches hétérogènes liées à la dépense de l'Etat. Un double déséquilibre existe dans le service :

- d'une part, sur le fond, comme les ordonnateurs passe en mode facturier, cela crée un déséquilibre entre les flux du SFACT et ceux du visa classique

- d'autre part, au sein même du SFACT, il y a un déséquilibre entre les dépenses de marchés et les dépenses de fonctionnement

La direction propose de créer 2 services : l'un en charge des dépenses de fonctionnement (sous et hors marché), l'autre en charge des dépenses d'équipement (couvrant notamment les dépenses de marchés complexes). Une cellule de répartition des flux serait maintenue et elle serait rattachée au SFACT fonctionnement

La direction a également indiqué qu'elle travaillait en amont avec les ordonnateurs pour améliorer la qualité de la dépense. En effet, certains ordonnateurs passent en mode facturier (exemple du SGAMI regroupant la police et la gendarmerie) mais la qualité de la dépense n'étant pas bonne, les collègues sont obligés de les contacter, ce qui n'est pas à la base leur travail, et cela dégrade la qualité du travail du service.

La CGT s'est étonné : le SFACT a été créé il y a 5 ans, depuis aucun bilan n'a été fait !!! La direction ne pose le problème qu'en terme d'organisation, alors que se pose aussi la question des moyens humains. Comme les ministères passent en mode facturier mais sans la qualité de la dépense, cela génère un travail supplémentaire et considérable pour les collègues : pour la CGT, il faut aussi répondre à cette surcharge de travail par des moyens humains !!! En plus, d'autres ministères vont passer en mode facturier à l'horizon 2018 (DREAL par exemple).

La CGT a également posé la question du calendrier de mise en place de cette réorganisation. Les remontées des collègues indiquent qu'avec les travaux de fin de gestion, il ne semble pas opportun de faire cette réorganisation tout de suite, mais d'attendre le début d'année. De plus, un groupe de travail national sur la dépense a lieu en octobre, il serait donc judicieux d'attendre ses conclusions.

Pour la direction, la réorganisation doit se faire immédiatement dès la fin du CTL. D'après elle, cette réorganisation devrait même améliorer les travaux de fin de gestion.

La CGT a donc voté contre cette réorganisation notamment à cause de sa mise en place immédiate.

CGT / FO / SNAFIP UNSA : Contre

Solidaires : Abstention

2. La présentation générale de l'expérimentation du Service d'Appui au Réseau (SAR) dans le secteur public local

La Direction a effectué une présentation générale du service d'appui au réseau (SAR). Ce service est issu d'une volonté nationale (suite à un groupe de travail nationale) et dispose d'une Boîte à outils.

Un SAR a pour objectif d'exercer à distance, pour le compte d'un comptable public, certaines opérations de gestion d'une ou de plusieurs collectivités dont les pièces comptables et justificatives sont dématérialisées.

La DRFIP Nord a décidé de cibler plusieurs missions du secteur de la dépense des collectivités locales :

- l'élaboration et le paramétrage des plans de CHD (Paye et autres dépenses) ;
- la prise en charge, le visa et le paiement des dépenses ;
- la préparation des restitutions aux ordonnateurs.

Il est envisagé une installation du SAR en DRFIP. Le pilotage sera confié à la division SPL. Le service sera placé sous l'autorité d'un cadre de la division SPL et composé d'une équipe d'agents de renforts. Le nombre exact d'emplois devrait se situer à 4 ou 5 agents de catégorie B et C.

La CGT est farouchement opposée à ce dispositif : il s'agit ni plus, ni moins de vider de ses missions les postes comptables et de créer des coquilles vides. Au lieu de donner les moyens aux services de fonctionner correctement, on supprime les missions. Cette expérimentation dégradera les relations entre les postes et les collectivités locales. De plus, elle n'est pas sans poser de questions sur la responsabilité des comptables (dépenses mise en paiement à tort par le SAR...).

La DRFIP présente ce dispositif comme une meilleure « utilisation » des équipes de renfort. Mais il n'en est rien. Aujourd'hui, les équipes de renfort sont « détournées » de leurs objectifs initiaux : elles « tentent de compenser » les vacances d'emplois et les suppressions d'emplois subies ces dernières années.

L'expérimentation devrait commencer en début 2017. Dans un premier temps, elle concernera 8-10 trésoreries (liste non finalisée à ce jour).

3. le dispositif de travail à distance entre Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge (SIE) : bilan au 31/08/2016

Le dispositif de travail à distance mis en place au sein du département entre le SIE de Maubeuge et une antenne située à Avesnes, s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation nationale. Au plan départemental, l'organisation définie consistait à accompagner le transfert de la mission SIE et des emplois correspondants de l'ex SIPIE d'Avesnes vers le SIE de MAUBEUGE.

Le calibrage de l'équipe a été arrêté à deux ETP et le champ fonctionnel défini en fonction notamment des potentialités offertes par le basculement progressif sous GESPRO.

Pour la Direction, le bilan est globalement satisfaisant : elle a tout de même pointé plusieurs difficultés liées à la fusion des services.

Pour la CGT, cette expérimentation a été menée dans un contexte particulier (fusion des services) et avec des collègues expérimentés : il ne faut donc pas en tirer une généralisation pour l'ensemble des missions des SIE et l'ensemble des SIE : l'organisation du travail s'en trouve largement modifiée : lien avec les contribuables complexifié, contact entre collègues rendus difficile...

L'expérimentation sera poursuivie en élargissant le champ (assiette de la CFE et contentieux simple).

Questions diverses

- La CGT a attiré l'attention sur la situation dramatique du SIP de Roubaix Sud et a demandé comment la Direction allait résoudre ces difficultés. Pour rappel, au 01/09/2016, ce sont déjà 3 postes vacants (1B et 2C). La situation dégradée est accentuée par 3 départs à la retraite, un congé maternité et un congé longue maladie ; le tout, sans aucune mesure de gestion prise lors des dernières CAP locales.
Réponse du directeur en personne « je ne vois pas bien comment on va pouvoir faire.. ».
Un véritable aveu d'impuissance sur un constat que nous pourrions multiplier sur de nombreux services...
- La CGT s'est étonnée que l'expérimentation de la cellule VT REC soit présentée au prochain Comité Technique de Réseau(présentation nationale en vue d'une extension du dispositif) alors qu'il n'y a jamais eu d'échanges complets depuis le début de l'expérimentation à la DRFIP Nord (d'autant plus que la CGT l'avait demandé à plusieurs reprises).
La Direction indique avoir déjà donné des éléments, mais inscrira ce point à l'ordre du jour du prochain CTL.
- La CGT a demandé si des mesures de sécurité particulières ont été reconduites depuis la rentrée. La réponse est négative. La CGT a donc réitéré sa demande de réouverture des toilettes du 1^{er} étage de la DRFIP pour les convives du restaurant administratif.
- La CGT est également intervenue sur la situation de la Trésorerie de Lannoy où de nombreux départs n'ont pas été remplacés. La CGT est déjà intervenue pour alerter la Direction et demander des moyens supplémentaires. la direction a indiqué être attentive à la situation de ce poste.
- La CGT est à nouveau intervenu sur les difficultés de stationnement des agents du site de l'INM, en particulier pour les agents prioritaire. De plus, à compter du 1er janvier 2017, les stationnements alentours devraient devenir payant, le sujet des emplacements de parking appartenant à Orange a été à nouveau évoqué.